



ADEB

Symposium sur le bi-plurilinguisme dans l'éducation

22 et 23 novembre 2019 – INALCO

Axe 1 : Valeurs et représentations du bi-plurilinguisme

Avant la Table Ronde n°1

Le Conseil de l'Europe a développé des travaux dans les années 1990 qui ont mené à l'édition du *Cadre Européen Commun de référence des langues* en 2001. Ce *Cadre* est devenu par le J.O. du 25 août 2005 le texte de référence sur lequel est adossée toute la politique linguistique scolaire française, comme celle de très nombreux pays au monde.

Niveaux-seuils, niveaux d'évaluations finale, préconisation de la méthode actionnelle, etc. sont autant d'éléments qui ont désormais leur place dans l'institution et dans le fonctionnement des classes.

En revanche, les chapitres introductifs du *Cadre*, qui posent ses valeurs et ses enjeux, sont moins souvent mentionnés. Pour mémoire, le *chapitre 1,3* (« Qu'entend-on par plurilinguisme ? ») permet de donner le « cadre » de ce *Cadre européen* qui est désormais notre boussole nationale : nous apprenons des langues car nous sommes dans un espace multilingue, dans lequel chaque locuteur est amené à être plurilingue.

1.3 QU'ENTEND-ON PAR « PLURILINGUISME » ?

Ces dernières années, le concept de plurilinguisme a pris de l'importance dans l'approche qu'a le Conseil de l'Europe de l'apprentissage des langues. On distingue le « **plurilinguisme** » du « **multilinguisme** » qui est la connaissance d'un certain nombre de langues ou la coexistence de langues différentes dans une société donnée. On peut arriver au **multilinguisme simplement en diversifiant l'offre de langues dans une école ou un système éducatif donnés, ou en encourageant les élèves à étudier plus d'une langue étrangère, ou en réduisant la place dominante de l'anglais** dans la communication internationale. Bien au-delà, l'approche plurilingue met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), **il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent**. Dans des situations différentes, un locuteur peut faire appel avec souplesse aux différentes parties de cette compétence pour entrer efficacement en communication avec un interlocuteur donné. Des partenaires peuvent, par exemple, **passer d'une langue ou d'un dialecte à l'autre, chacun exploitant la capacité de l'un et de l'autre pour s'exprimer dans une langue et comprendre l'autre**. D'aucun peut faire appel à sa connaissance de différentes langues pour comprendre un texte écrit, voire oral, dans une langue *a priori* « inconnue », en reconnaissant des mots déguisés mais appartenant à un stock international commun. Ceux qui ont une connaissance, même faible, peuvent aider ceux qui n'en ont aucune à communiquer par la **médiation** entre individus qui n'ont aucune langue en commun. En l'absence d'un médiateur, ces personnes peuvent toutefois parvenir à un certain niveau de communication en mettant en jeu tout leur outillage langagier, en essayant des expressions possibles en différents dialectes ou langues, en exploitant le paralinguistique (mimique, geste, mime, etc.) et en simplifiant radicalement leur usage de la langue.

De ce point de vue, **le but de l'enseignement des langues se trouve profondément modifié. Il ne s'agit plus simplement d'acquérir la « maîtrise » d'une, deux, voire même trois langues, chacune de son côté, avec le « locuteur natif idéal » comme ultime modèle. Le but est de développer un répertoire langagier dans lequel toutes les capacités linguistiques trouvent leur place. Bien évidemment, cela suppose que les langues offertes par les institutions éducatives seraient diverses et que les étudiants auraient la possibilité de développer une compétence plurilingue.**

Or, cette situation a toujours été une réalité, notamment en France grâce à un plurilinguisme et un multilinguisme historique que l'Institution scolaire, à défaut de les valoriser ou de les développer pleinement, encadre cependant avec les langues régionales, les « langues de France ». Bien évidemment aussi et depuis plus longtemps encore avec l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues vivantes étrangères. Enfin, le multilinguisme de notre société, comme de toute société, est désormais patent du fait des migrations, des facilités, des opportunités ou des nécessités de circulations matérielles ou immatérielles. Le phénomène des « élèves allophones » est chaque année plus important pour rappeler les enjeux de l'apprentissage *des* et *en* langues. Ne pas s'approprier les langues, c'est rester à l'extérieur de leurs contenus : les langues « servent » à communiquer, mais plus encore à « conceptualiser ». De même, et enfin, l'illettrisme, dont le taux est de 10% au CM1, identique à celui relevé lors des Journées de Défense et de Citoyenneté – c'est-à-dire de 1,2 million de jeunes sur les 12 millions scolarisés – est là pour révéler enfin la face d'ombre d'un échec de l'apprentissage réussi de la « maîtrise des langues », et de son coût social – individuel et collectif.

Nous observons une évolution des politiques linguistiques, qui mène – ou devrait mener – à une évolution de la didactique de l'enseignement-apprentissage des langues. L'étanchéité entre disciplines semblerait moins marquée. Depuis une trentaine d'années, le bilinguisme français-langue de France, les DdNL (Disciplines *dites* Non Linguistique, selon les textes de 2015), les classes européennes ou internationales existent. Les textes officiels les plus récents en faveur des langues, notamment dans le primaire, encadrent pour les « *langues vivantes (étrangères ou régionales)* » (2018) des didactiques où la comparaison entre langues, l'utilisation transdisciplinaire des langues, les enjeux culturels de celles-ci, semblent montrer que l'on estime que les langues ne fonctionnent ni en étanchéité, ni en dehors de leur utilisation sociale – à commencer par leur utilisation et leur valorisation scolaire.

C'est dans ce cadre que nous avons plaisir à accueillir pour notre première table ronde cinq acteurs ou observateurs, à des niveaux distincts, de ce que l'on pourrait appeler « la politique linguistique ». Cette « table ronde » traitera sans doute avant tout de l'espace nationale et francophone, mais le questionnement et les débats autour des langues, de leurs enjeux, de leurs valeurs, des choix didactiques qui en sont faits, ne peuvent qu'avoir des échos dans d'autres systèmes éducatifs – moins ou aussi centralisés que le nôtre.

Merci à :

M. Giovanni AGRESTI, professeur invité à l'Université de Bordeaux-Montaigne

M. Thierry DELOBEL, Président de la FLAREP

M. Jürgen ERFURT, professeur de sociolinguiste à la Goethe-Universität Frankfurt/Main

Mme Chantal MANES, Inspectrice Générale de l'Education Nationale (GESR) du groupe des Langues Vivantes

M. Paul MOLAC, Député, Président du groupe d'étude *Langues et cultures régionales* à l'Assemblée Nationale